

Cabinet de Maître Nicolas MERGER
Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE
6 Avenue Malherbe - 13100 Aix-en-Provence
☎ **04 42 21 93 16 - mail : cabinetmerger@gmail.com**

VENTE aux enchères publiques

Lundi 10 février 2025 à 9 heures

**à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire
d'Aix-en-Provence, 40 Boulevard Carnot - (13100) Aix-en-Provence**

APPARTEMENT T4 avec GARAGE & CAVE sis à BERRE L'ETANG (13130)

Résidence Les Jardins de Cabrienne - Bâtiment C9 - avenue du 8 mai 1945

MISE A PRIX : 20.000 €

A la requête du : SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LES JARDINS DE CABRIANNE, situé avenue du 8 Mai 45, (13130) BERRE-L'ETANG, représenté par son Syndic en exercice, la Société CITYA SOGEMA, S.A.R.L. inscrite au RCS d'AIX-EN-PROVENCE sous le n° 523 068 179, dont le siège social est 1 avenue du Maréchal Juin, (13700) MARIGNANE, représentée par son Gérant en exercice domicilié audit siège en cette qualité, Ayant constitué Maître Nicolas MERGER, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE.

Désignation : Dans un immeuble en copropriété dénommé LES JARDINS DE CABRIANNE située avenue du 8 Mai 1945, (13130) BERRE L'ETANG, figurant au cadastre de ladite Commune, section AD n°25, AD n°143 à AD n°144 et AD n°146.

Le lot n°180 : un appartement de type 4 situé au 1er étage du Bât C, escalier 9, porte ouest. Et les quatre vingt quinze / dix mille deux cent soixante seize millièmes (95/10.276 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales. D'une surface de 87,58 m2 il comprend un vestibule d'entrée, un couloir de dégagement, une pièce à vivre, une chambre, des toilettes, une salle de bain, une salle à manger et une cuisine.

Le lot n°177 : un local à usage de garage situé au rez-de-chaussée du bâtiment C, escalier 9, portant le numéro de porte 39.

Et les onze / dix mille deux cent soixante seize millièmes (11/10.276 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le lot n°173 : une cave située au rez-de-chaussée du bâtiment C, escalier 9. Et les cinq / dix mille deux cent soixante seize millièmes (5/10.276 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

A la date du PV descriptif du 07/08/2024 le bien est occupé par le propriétaire. Le Syndic de l'immeuble est la SARL CITYA SOGEMA, dont le siège social est 1, avenue du Maréchal Juin, (13700) Marignane.

Renseignements :

Le cahier des conditions de la vente est déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence où il peut être consulté sous le n° RG 24/03631.

Seuls les avocats au Barreau d'Aix-en-Provence peuvent soutenir les enchères. Dépôt obligatoire pour enchérir d'un chèque de banque de garantie d'un minimum de 3 000 € libellé à l'ordre de la CARPA.

Internet : www.info-encheres.com

Visite : le 27 janvier 2025 de 14h30 à 15h30 par la SELARL HEXACTE Commissaires de Justice à Martigues.

Signé Nicolas MERGER